

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 23 février 2026

Délibération n° 2026.02.09

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 10

DATE DE LA CONVOCATION : 16 février 2026

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 16 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie – salle du conseil, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Denis GAROD, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et M. Emmanuel CHERMETTE, Anne GENY DE FLAMMERECOURT, Isabelle GERENTES, Annick MONLON, et Mathieu POTHERAT.

Madame Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Objet : Nomination de la nouvelle médiathèque de Lancié

Dans le cadre de la restructuration du centre village, une nouvelle médiathèque, accessible PMR, a été construite.

L'ouverture de cette structure est prévue le samedi 28 février 2026.

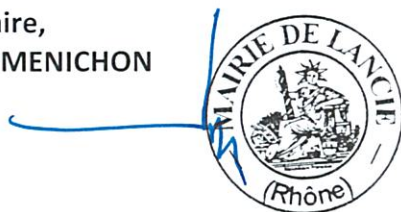
Il convient désormais de déterminer le nom qui sera donné à cet établissement.
Les bénévoles de la médiathèque ont proposé « la Parenthèse »

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide que le nom qui sera donné à la nouvelle médiathèque sera « la Parenthèse ».

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



La secrétaire,
Christiane PESCE

